

9642399 - LA VIE JUDICIAIRE

RECTIFICATIF à l'annonce concernant E.U.R.L. HUANG SALON DE THE, parue le 16/7/2010. Il y a lieu de lire : me HUANG Hollyn, demeurant au 1, allée Jean Prévost, 76620 Le Havre, est immédiatement liquidateur.

A9642285 - LE PUBLICATEUR LEGAL

COMETE COIFFURE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 12.195,92 €

Siège social :
8, rue du Fer-à-Moulin - Hall 13
75005 PARIS
652 021 098 R.C.S. Paris

L'AGE du 16/07/2010 a prononcé la dissolution anticipée de la Société. M. Rod GREEN, demeurant 8, rue du Fer-Moulin, Hall 13, 75005 Paris, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société. Mention au RCS de Paris.

L017684 - AFFICHES PARISIENNES

M.R SERVICES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 8.000 €

Siège social :
rue du Général-Renault - 75011 PARIS
460 334 669 R.C.S.

Suivant procès-verbal en date du 28/2010 à 14 heures, il a été décidé la dissolution de la Société par anticipation, nommer en qualité de Liquidateur M. SID RAJA, demeurant 24, rue Louise Michel, bâti. B à Bagnolet, à compter du 18/2010.

Le siège de liquidation est fixé au 24, rue Louise-Michel, bâti. B à Bagnolet.

Suivant procès-verbal en date du 10/08/2010 à 10 heures, il a été décidé d'approuver les comptes de clôture de liquidation, donné quittus au Liquidateur et prononcé clôture de liquidation à compter de ce jour.

La Société sera radiée au RCS de Paris.

L017714 - AFFICHES PARISIENNES

EMULTI-BOUTIQUE

SARL au capital de 10.000 €

Siège social :
24, rue Louis-Blanc - 75010 PARIS
500 697 099 R.C.S. Paris

L'AGE du 8/06/2010 a décidé la dissolution de la Société et sa mise en liquidation à compter du 30/06/2010, nommée qualité de Liquidateur M. MIMOUNI, né, demeurant 1, allée des Deux-Chênes, 77600 Bussy-Saint-Georges, et fixé siège de liquidation chez le Liquidateur. L'GO du 30/06/2010 a approuvé les opérations de liquidation, déchargé le Liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/06/2010. Radiation au RCS Paris.

L017687 - AFFICHES PARISIENNES

RECTIFICATIF à l'annonce n° L013725 parue dans les « Affiches Parisiennes » du 30/06/2010 et l'annonce L017393 parue dans les « Affiches Parisiennes » du 9/08/2010, concernant la Société EC CONSEIL. Il convient de lire comme n° SIREN 483 819 692 au lieu du 487 619 553, indiqué par erreur et de préciser pour la correspondance au domicile du Liquidateur 20, rue de la Touarte, 77700 Couvray.

A99842363 - LE PUBLICATEUR LEGAL

CAP CANNES-GRASSE- SAINT RAPHAËL

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 38.000 €

Siège social :
12, rue de Strasbourg - 75116 PARIS
504 337 981 R.C.S. Paris

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/06/2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Guy PHILIP de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

L'Assemblée Générale a également mis fin aux fonctions de Commissaires aux comptes du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, titulaire, et M. Pierre COLL, suppléant, et ce, à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit Registre.

Pour avis, LE LIQUIDATEUR.

L017644 - AFFICHES PARISIENNES

UNIBAIL-RODAMCO SE

Société Européenne

Au capital de 457.220.160 euros

Siège social :
7, place du Chancelier-Adenauer
75016 PARIS
682 024 096 R.C.S. Paris

Avis de convocation

Les Actionnaires de la Société UNIBAIL-RODAMCO SE sont avisés qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 8 septembre 2010 à 10 heures au CNIT, 2, place de La Défense, Amphithéâtre Goetho, niveau D, 92053 Paris La Défense afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

ORDRE DU JOUR

- 1) Distribution d'une somme prélevée sur le poste « prime d'apport » ;
- 2) Pouvoirs pour les formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quelque soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales des Sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou aux opérations d'un dépôtsitaire central par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire. Inscrit pour son compte en application de l'article R. 226-85 du Code de commerce, au

troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 226-61 du Code de commerce, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établie au nom de l'Actionnaire ou pour le compte de l'Actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'Actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire,
- 2) voter par correspondance,
- 3) donner une procuration à un autre Actionnaire ou à son conjoint.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux Actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal. Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande par lettre recommandée avec avis de réception auprès de CACEIS Corporate Trust - Service Assemblée Générale - 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, ou plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à CACEIS Corporate Trust - Service Assemblée Générale - 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

Lorsque l'Actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée, sauf disposition contraire des statuts.

L'Actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société l'invalidera ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur du compte notifie la cession à la Société ou à son Mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée Générale, seront mis à la disposition des Actionnaires, dans les délais légaux, au siège de UNIBAIL-RODAMCO SE, 7, place du Chancelier-Adenauer, 75016 Paris ou tenu sur

simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Les Actionnaires peuvent poser des questions écrites au Président du Directoire à compter de la présente publication. Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail (mailto : assemblee-generale@unibail-rodamco.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédent le date de l'Assemblée Générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

LE DIRECTOIRE.

Adress de vente

TODOS LOS DÍAS

L017647 - AFFICHES PARISIENNES

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris le 10 août 2010, enregistré auprès du SIE Europe Rome, le 12 août 2010, bord. 2694, case n° 13,

Le Société CARIATIS, SAS à Associé unique au capital de 63.800 euros, siège social : 37, rue d'Amsterdam, 75008 Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 613 036 004,

A cédé à :
La Société RSI OUEST, SAS au capital de 100.020 euros, siège social : 130, rue du Général-de-Gaulle, 78300 Poissy et immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 478 903 222,

LA PARTIE DE SON FONDS DE COMMERCE CONSTITUÉE PAR SON ACTIVITÉ DE PLACEMENT DE PERSONNEL INTERIMAIRE sis et exploitée 5, rue de Moscou, 75008 Paris.

Moyennant le prix de 60.000 euros.

Entrée en jouissance fixée au 1^{er} août 2010.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par le Cabinet ODINOT & ASSOCIES, SELAS d'Avocats, siège social : 40, rue Boissière, 75116 Paris

L017698 - AFFICHES PARISIENNES

Par acte SSP du 27/07/10, enregistré à Paris, le 6/08/10, bord. 2010/879, case 4, ext. 2853,

la SAS dénommée ENO-EDITION NOUVEAUX OBJETS, au capital de 800.000 euros, ayant son siège : 39, quai d'Orsay, 75007 Paris, 489 208 508 RCS Paris,

a cédé à :
la SARL dénommée SIMPLE, au capital de 16.000 euros, ayant son siège : 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris, en cours d'immatriculation au RCS de Paris,

UN FONDS DE COMMERCE D'EDITION, FABRICATION ET COMMERCIALISATION EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER D'OBJETS OU ARTICLES DESTINÉS AU PUBLIC OU AUX PROFESSIONNELS ET À LA PROMOTION DE DESIGNERS, CREATEURS ET ARTISTES, exploité à partir de son siège : 39, quai d'Orsay, 75007 Paris, et de son établissement secondaire sis 2, rue d'Uzès, 75002 Paris.

La cession a été consentie moyennant le prix principal de 90.000 euros et l'entrée en jouissance a été fixée au 27/07/10.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications prescrites par la loi au siège social de la Société ENO-EDITION NOUVEAUX OBJETS.